

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Professorat des écoles

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Cité - Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Professorat des écoles	Jury par défaut	Tous les candidats	55	1270	131	158	13	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale
La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit

groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Parcours Professorat des écoles (PE)

Pour les étudiants intéressés par le parcours PE, il est attendu un niveau suffisant en mathématiques.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour plus de renseignements sur l'organisation et le contenu de la formation, Rendez-vous sur le site où l'on répond à toutes les questions que vous vous posez : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-humaines-et-sociales-SHS/sciences-de-l-education-K49QYB7L//licence-sciences-de-l-education-JT4HS3NE.html>

Connaitre le lieu d'enseignement : <https://u-paris.fr/nos-sites-et-campus/>

Les TD ont lieu en présence sur ce lieu d'enseignement, les cours magistraux sont à distance.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Deux éléments principaux ont été pris en compte par la commission d'examen des dossiers :

- les résultats académiques avant le bac et au bac (en français, histoire/géographie et philosophie ainsi qu'en mathématiques ou en sciences).
- la motivation du candidat (projet de formation précis et bien formulé, capacité du candidat à expliquer quel est le parcours qu'il a choisi et pourquoi).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Conseils aux candidats :

- Se renseigner sur la formation en allant sur le site de l'Université et/ou en se rendant aux JPO.
- Élaborer un projet de formation en montrant en quoi la licence et le parcours vous intéressent.
- Mettre en avant ses expériences professionnelles et extra-professionnelles surtout si elles sont en lien avec la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Expression	Le niveau d'expression écrite du candidat a été appréhendé sur la base des notes obtenues en français, histoire-géographie et philosophie. Une attention particulière a aussi été portée aux notes de mathématiques (ou éventuellement en sciences si pas d'option "mathématiques")	Ont été pris en compte: les résultats académiques (bulletins de première et terminale ; notes du BAC)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Méthodologie de travail, savoir s'organiser	Appréciations des enseignants dans la fiche avenir et les bulletins	Complémentaire
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Autonomie, Implication	Appréciations des enseignants concernant le savoir-être du candidat dans les bulletins et la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	1/ Connaissance de notre formation : être capable d'évoquer nos spécificités, faire explicitement référence au parcours choisi, savoir expliquer pourquoi le parcours intéresse. 2/Faire le lien entre ses expériences (scolaires, professionnelles, extra-professionnelles) et la formation choisie.	Activités et centres d'intérêt, projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations	Activités	Avoir une expérience professionnelle, un stage, un service civique ou un	Activités et centres d'intérêt, projet de	Important

péri ou extra-scolaires		engagement associatif dans le domaine de l'éducation, la formation, l'animation, l'insertion...	formation	
-------------------------	--	---	-----------	--

Signature :

Edouard KAMINSKI,
Président de l'établissement Université Paris Cité